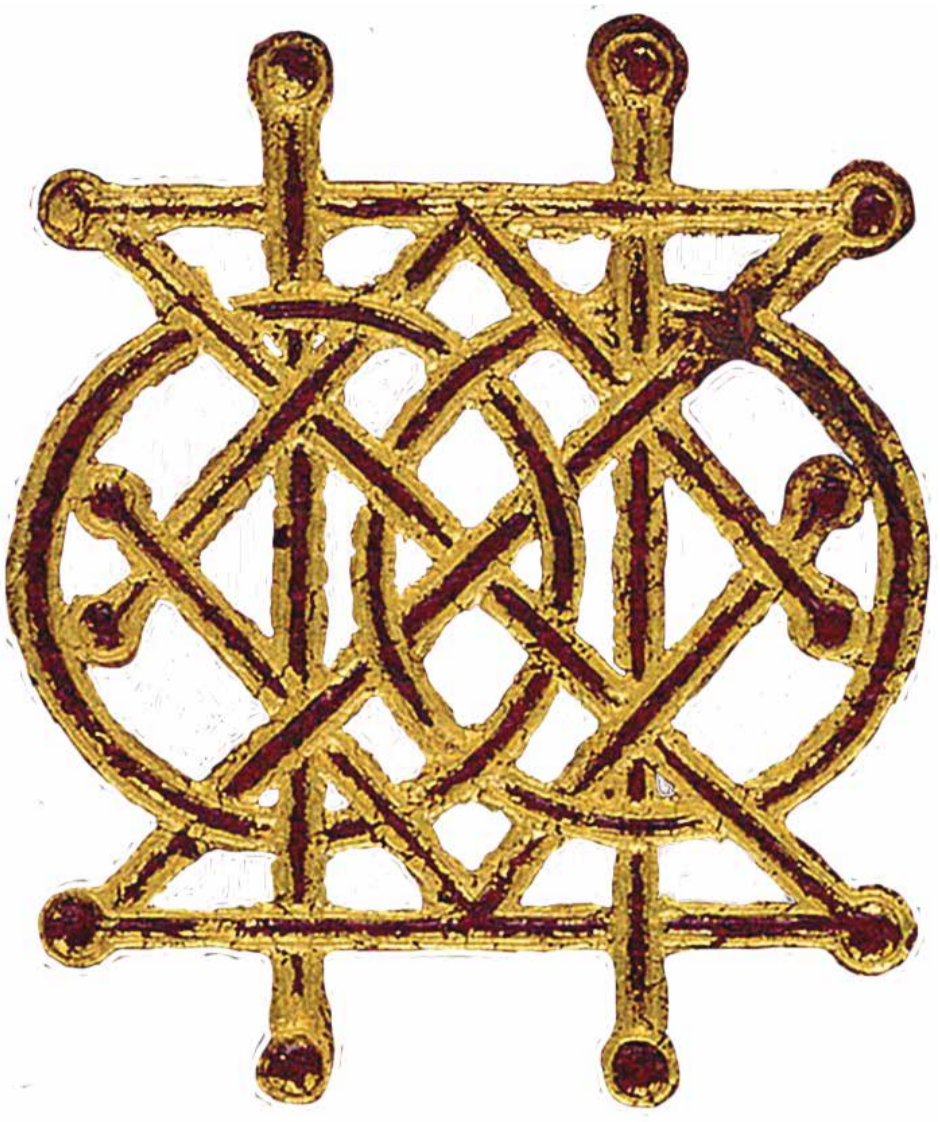


LE PROTESTANTISME EN FRANCE AU XVI^E SIÈCLE



Jean Calvin est le fondateur du courant de la Réforme protestante qui s'impose dans le royaume de France. Né à Noyon (Picardie) en 1509, il suit d'abord une formation pour devenir prêtre mais s'oriente finalement vers des études de droit. Au début de la décennie 1530, il est proche des milieux évangéliques, signe qu'il est partisan d'une réforme de l'Église. En 1535, devant la répression

menée par la faculté de théologie de la Sorbonne et François I^{er}, Calvin décide de s'exiler, d'abord à Bâle puis à Genève et ensuite à Strasbourg (durant la seconde moitié des années 1530) avant de revenir définitivement à Genève en 1541, où il meurt en 1564.

C'est en 1536 qu'il publie son maître livre, la *Christianae Religionis Institutio* ou *Institution de la religion chrétienne*.

Il y définit ce qui devient le cœur de la confession qui va porter son nom : le calvinisme.

Comme toutes les branches du protestantisme, le calvinisme se fonde sur trois principes fondamentaux : *sola Scriptura* (seule l'Écriture - la Bible - est la source de la foi) ; *sola gratia* (seule la grâce de Dieu sauve) ; *sola fide* (seule la foi atteste qu'on sera sauvé).

Calvinisme et luthéranisme partagent plusieurs points communs : reconnaissance de deux sacrements (baptême et eucharistie) contre sept dans le catholicisme ; sacerdoce universel (rejet de la distinction entre clercs et laïcs) ; négation du culte des intercesseurs. Les divergences portent

sur les définitions de la prédestination et de l'eucharistie. Calvin estime que la prédestination divine est double : ceux que Dieu choisit de sauver seront élus tandis que les autres seront damnés. Sur la question de l'eucharistie, il considère que lors du culte, la Cène est une commémoration du dernier repas du Christ sur laquelle veille l'Esprit Saint (présence réelle spirituelle) : pour Calvin, les espèces (pain et vin) ne subissent pas de transsubstantiation. Alors que Luther tolère les images, Calvin les condamne. Enfin, l'organisation des Églises calvinistes est particulière.

Calvin définit différentes fonctions (pasteurs, anciens, diacres) au sein d'une structure visant à organiser la vie de la communauté : le consistoire.

Calvin met en pratique ses idées à Genève, où l'Église dont il prend la direction va servir de modèle aux Églises Réformées de France (ERF). En effet, grâce d'une part à un réseau de personnes acquises à ses idées et d'autre part aux livres imprimés sur les bords du Léman, et malgré la répression poursuivie par le nouveau roi Henri II, le calvinisme se diffuse dans le royaume durant les années 1540 et 1550. À partir de 1568, l'expression officielle pour qualifier la nouvelle confession sera « religion prétendue réformée ».

